

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION N°D20230912\_22**

**FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA RESTAURATION  
DE L'ÉGLISE SAINTE-EUGÉNIE À BOSCO-RENOULT-EN-OUCHÉ**

**Date du Conseil Municipal :** 12 septembre 2023  
**Date de convocation :** 5 septembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 57  
**Nombre de présents :** 32  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 3  
**Nombre de votants :** 35  
**Nombre d'absents :** 22

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

**Présents :** ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BLEROT Damien, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

**Représentés par pouvoir :** CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE).

**Absents et excusés :** BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domice, BURDET Blandine, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, MICHEL John, MULOT Marie-France, PERDRIEL Christian, PROFIT Jean-François, SAMAIN Viviane.

**Secrétaire de séance :** FAUCHE Gérard.

**Le Conseil Municipal,**

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

**Vu :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1111-10 ;
- L'étude de diagnostic relative à l'église Sainte-Eugénie à Bosc-Renoult-en-Ouche réalisée par le cabinet d'architecture du patrimoine Marie CARON, en date du 14 septembre 2022 ;
- La délibération n° D20221213\_03 du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche relative à la demande de subventions pour la restauration du clocher et du pignon Ouest de l'église de Bosc-Renoult-en-Ouche ;

**Considérant :**

- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de lancer une campagne de financement participatif pour la restauration du clocher et du pignon Ouest de l'église de Bosc-Renoult-en-Ouche,

**Décide :** à l'unanimité (35 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De lancer une campagne de financement participatif pour la restauration du clocher et du pignon Ouest de l'église de Bosc-Renoult-en-Ouche ;
- D'autoriser M. le Maire à signer une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place de la campagne de financement participatif liée à ce projet ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout autre document relatif à cette opération.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.